

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 juillet 2025 à 10h15 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 2 juillet 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies pour la séance du 8 juillet 2025.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 8 juillet 2025, le Conseil communautaire a été convoqué une nouvelle fois pour une séance le 15 juillet 2025 dans la salle du Conseil à Nyons. Le Conseil communautaire a alors pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 38

Etaient présents : 32 (dont 1 suppléant)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BARBANSON Fabienne, BERGER-SABATIER Martine, BOMPARD Marc, BOTTINI Monique, CARRERE Christian, COMBES Pierre, FERNANDES José, GIELLY Patricia, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PUSTOCH Alan, SOMAGLINO Claude, THIRIOT Christian, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard

Etaient absents ou excusés : 59

ACHAT Ginès, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BONNEFOY Martial, BONTOUX Géraud, BOREL Sylvie, BREDY Muriel, CAHN Philippe, CHAREYRE Laurent, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Rémy, CLEMENT Augustin, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DONZE André, DUC Brigitte, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, GROSS François, HAIM Juliette, HAMARD Marc, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LAURENT Marie-Christine, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, PEZ Gérard, PILOZ Odile, POUYET Stéphanie, QUARLIN Mireille, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSSIN Christine, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TACUSSEL Odile, TATONI Thierry, TEULADE Christian, TREMORI Michel, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 6

SALIN Olivier donne procuration à PENIGAUT Alexandre, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à COMBES Pierre, BOUNIN Florence donne procuration à BOTTINI Monique, CHAMBON Claude donne procuration à GARCIA Jean, MONIER Marie-Pierre donne procuration à DAYRE Thierry, TEISSEYRE Isabelle donne procuration à LANTHEAUME Pascal

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Finances

102-2025 Budget principal – Décision modificative n° 1

Le marché de construction du Pôle Petite Enfance (PPE) à Buis-les-Baronnies fait face à des avenants concernant des travaux supplémentaires : rehaussement de la structure bois pour 7 588.64 € TTC et 21 360.00 € TTC pour la portance du sol.

En parallèle, une subvention de la MSA dans le cadre du dispositif « Grandir en milieu rural » a été attribuée en date du 10 avril 2025 à la CCBDP pour un montant de 30 000.00 €.

Pour rappel, le plan prévisionnel de l'opération (travaux y compris les présents avenants + prestations dont MOE études + mobilier + terrain) aurait un atterrissage à hauteur de 2 417 858.53 € TTC.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
OPERATION 232					
Chap 23 (2313)	Maison de l'enfance	+ 28 948.64	Chap 10 (10222)	FCTVA	+ 4 748.73
			Chap 13 (138)	Autres subventions d'investissements	+ 30 000.00
			021	Virement de la section de Fonct	-5 800.09
TOTAL DEPENSES		+ 28 948.64	TOTAL RECETTES		+ 28 948.64

L'opération de covoiturage (opération n° 248 – AP n° 5) nécessite la révision des crédits (CP) 2025 suite à l'avancement du projet et conformément au détail apporté dans la délibération modifiant l'autorisation de programme.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
OPERATION 248 – AP N°5 CP 2025					
Chap 23 (2315)	Opération covoiturage	+ 26 420.00	Chap 10 (10222)	FCTVA	+ 6 676.40
			Chap 13 (1321)	Subventions non transférables	+ 46 300.00
			021	Virement de la section de Fonct	- 26 556.40
TOTAL DEPENSES		+ 26 420.00	TOTAL RECETTES		+ 26 420.00

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-11 ;

Vu la délibération n° 073-2024 du 9 avril 2024 portant ouverture des autorisations de programme / crédits de paiement du Budget principal ;

Vu la délibération n° 170-2024 du 10 septembre 2024 approuvant le nouveau plan de financement pour le développement de lignes covoiturage dans le cadre du fonds vert « covoiturage » ;

Vu la délibération n° 046-2025 du 8 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 du Budget principal ;

Vu la délibération n° 052-2025 du 8 avril 2025 portant modification des autorisations de programme / crédits de paiement du Budget principal ;

Vu la délibération n° 093-2025 du 17 juin 2025 approuvant la signature des avenants aux marchés de travaux n° 2024-002 et n° 2024-004 concernant le rehaussement de la structure bois et la portance du sol ;

Vu la délibération n° 101-2025 du 15 juillet 2025 modifiant l'autorisation de programme n° 5 sur l'opération n° 248 – Covoiturage ;

Considérant l'évolution des besoins des services et la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires relatifs aux opérations d'investissement ;

Considérant la notification du fonds vert en date du 13 novembre 2024 pour un financement maximum de 66 440 € sur une assiette éligible de dépenses pour un montant de 83 050 € HT soit un taux de financement à 80 % des dépenses HT ;

Considérant l'avancée du projet « covoiturage » avec une notification de la MOE dans l'été 2025 et un démarrage du projet d'ici le quatrième trimestre 2025 ;

Synthèse des crédits à inscrire :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	Virement à la section d'investissement	-32 356.49			
TOTAL DEPENSES		-32 356.49	TOTAL RECETTES		0.00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
OPERATION N°232					
Chap 23 (2313)	Maison de l'enfance	+ 28 948.64	Chap 10 (10222)	FCTVA	+ 4 748.73
			Chap 13 (138)	Autres subventions d'investissements	+ 30 000.00
OPERATION 248 – AP N°5 CP 2025					
Chap 23 (2315)	Opération covoiturage	+ 26 420.00	Chap 10 (10222)	FCTVA	+ 6 676.40
			Chap 13 (1321)	Subventions non transférables	+ 46 300.00
021 – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
			021	Virement de la section de Fonct	-32 356.49
TOTAL DEPENSES		55 368.64	TOTAL RECETTES		55 368.64

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la décision modificative résumée dans les tableaux ci-dessus ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 22/07/2025

Mise en ligne le : 22/07/2025

Ampliation à : SGC de Nyons

La Secrétaire de séance,
Fabienne BARBANSON



Le Président,
Thierry DAYRE



AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20250715-102_2025-BF
en date du 21/07/2025 ; REFERENCE ACTE : 102_2025